



www.solidair-asso.net

Compte-rendu de la Sixième assemblée générale

BASE AERIENNE 102 DIJON

Jeudi 19 mars 2009

Compte rendu global



La sixième assemblée générale de l'association SOLID'AIR s'est tenue le jeudi 19 mars 2009 sur la base aérienne 102.

Etaient présent à cette assemblée :

- | | | |
|------------------|------------------------|-----------------------|
| • Cne LION | Président, | BA102, |
| • Mme OLANIE | Vice-présidente, | BA 278, |
| • Cdt CASAGRANDE | Vice-président | BA 102, |
| • Maj ARRIERO | Vice-président, | BA 102, |
| • Adc MANGIN | Secrétaire, | BA 102, |
| • Sgt VONTOBEL | Trésorier, | BA 102, |
| • Maj RONDET | Trésorier adjoint, | BA 102, |
| • Mme RONDET | Administratrice, | BA 102, |
| • Adj RICHTER | Administratrice, | BA 102, |
| • Maj MATHURIN | Administratrice, | BA 705, |
| • Adc PAEZ | Adhérent, | BA 278, |
| • Maj MANGIN | Adhérent, | BA 102, |
| • Adj SAMAR | Adhérente, | BA 102, |
| • Mme VONTOBEL | Adhérente, | BA 102, |
| • Mme BOURELLIER | Adhérente, | BA 102, |
| • Mr BILHAUT | Adhérent, | BA 102, |
| • Adc® MATHURIN | Adhérent, | BA 705, |
| • Mme MARLOT | Adhérente, | BA 112, |
| • Adj BOUQUET | Adhérent, | BA 112, |
| • Adc CONIGLIO | Adhérent, | BA 112, |
| • Adc GREVIN | Adhérent, | BA 112, |
| • Melle ANCEL | Adhérente, | Armée terre BESANCON, |
| • Col® LEDUC | Représentant l'ANORAA. | |

Les adhérents suivants étaient représentés (procurations) :

- | | |
|-----------------------|---------|
| • Adj FOURNEAU | BA 279, |
| • CDT DUFOUR | BA 118, |
| • Adj KUBELKO | BA 133, |
| • Adc GRATEAU CERETTO | BA 705, |
| • Adj CACHOT | BA 102, |
| • Cne RUE | BA 279, |
| • Cne TOUCHE | BA 106, |
| • Adc BRYCH | BA 118, |
| • Cne GRUNER | BA 128, |
| • Adc FIOROTTO | BA 112, |
| • Adc ELOY | BA 709, |
| • Adj MAGNE | BA 112, |
| • Adj PEPIN | BA 101. |

Invités présents à l'assemblée :

- | | |
|------------------------|--------------------------------------|
| • Lcl DUTERTRE, | Président des officiers, |
| • Adc SABOURIN, | Président des sous-officiers, |
| • Clc CASSIER, | Vice président des MDRE, |
| • Adc GUILLEMANT, | Chef section condition du personnel, |
| • Mme DUMAS, | Assistante sociale BA 102, |
| • Melle LE-GUILCHER | Assistante sociale BA 102, |
| • Mme GARNIER-GALIMARD | Présidente de l'association RESPIR, |

- Mr VIEILLARD BARON Vice-président de l'association RESPIR,
- Mme VOITOT Assistante sociale Armée de terre BESANCON,
- Cne MOUROT, CBESH, 6^{ème} RMAT BESANCON.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral du Président ;
- Rapport financier 2008 du Trésorier ;
- Budget prévisionnel 2009 ;
- Election des membres du Conseil d'administration ;
- Colloque de la CNMSS sur le handicap ;
- Présentation de l'association RESPIR ;
- Réflexion sur l'évolution de notre association au sein d'une défense nouvelle ;
- Questions diverses.

La réunion a été officiellement ouverte à 08 h 30 par le Colonel Bruno PACCAGNINI, commandant la base aérienne 102 qui a déclaré, dans une brève allocution, son attachement et son soutien inconditionnel aux actions de SOLID'AIR. Le commandant de base était accompagné du Lcl Thierry GAITAN, chef du Soutien technique de la BA 102, chargé de le représenter au cours du repas de l'AG.

Rapport moral.

Le Capitaine LION a donné lecture de son rapport moral. Celui-ci fait l'objet d'un document annexe joint au présent compte rendu. Il a été approuvé à l'unanimité.

Bilan financier 2008 et budget prévisionnel 2009.

Le bilan financier 2008 et le budget 2009 ont été présentés à l'assemblée (document en annexe du présent compte rendu). Les deux textes ont été approuvés à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier.

Elections du Conseil d'administration.

Aucune candidature au Conseil d'administration n'a été relevée. Aucune candidature au départ du CA n'a également été enregistrée. A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire le Conseil d'administration actuel.

Colloque de la CNMSS.

Le Cne LION a fait une synthèse du colloque, organisé par la Caisse nationale militaire de sécurité sociale le 05 février dernier, auquel il a participé grâce à l'intervention du Col PUJO-SAUSSEY, président du CFM AIR. Une synthèse de ce colloque est jointe au présent compte-rendu.

Présentation de l'association RESPIR.

Madame Christine GARNIER GALIMARD, Présidente, et Monsieur Alain VIELLARD BARON, vice-président ont présenté l'association RESPIR BOURGOGNE. Le but de cette association, créée en 2008, est d'employer et de former des éducateurs spécialisés et des auxiliaires de vie pour proposer leurs services au domicile des familles d'enfants et d'adultes autistes qui ne bénéficient pas d'accompagnement médico-éducatif adapté.

Trois familles adhérentes de SOLID'AIR bénéficient actuellement du soutien de RESPIR. Une convention de partenariat a été signée entre les deux associations. SOLID'AIR s'engage à soutenir financièrement les familles qui font appel au personnel de RESPIR. Une subvention peut également être versée par SOLID'AIR à RESPIR, en fonction de ses moyens financiers, après accord de l'assemblée générale (approbation du budget prévisionnel).

L'assemblée générale encourage vivement nos deux invités à poursuivre leur difficile quête de soutien afin de développer pleinement un concept d'accompagnement de l'autisme qui manque cruellement actuellement.

L'avenir et l'évolution prévisible de SOLID'AIR.

Le Cne LION a insisté sur la nécessité et l'urgence pour chacun des adhérents de réfléchir à l'avenir proche de l'association et à l'orientation qu'il va falloir lui donner dans une Défense profondément réorganisée. La réflexion est orientée vers deux thèmes :

- La fin de carrière dans quelques semaines de Mme OLANIE et celle du Cne LION en mai 2010 doivent inciter les adhérents à réfléchir à la rénovation de la direction de SOLID'AIR ;
- Il va devenir de plus en plus difficile de limiter nos actions à la seule Armée de l'air mais il nous est impossible de prendre en charge l'ensemble du ministère sans la participation de bénévoles des autres armes et des services.

Ces sujets ne peuvent aboutir sur des décisions pour le moment mais chacun est invité à y réfléchir car des décisions devront être prise dès la prochaine assemblée générale. Il est donc souhaitable que chacun exprime ses idées et donne son avis rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé à 15 h30, le Président a déclaré la clôture de l'assemblée générale.